

PROJET DE VIE INSTITUTIONNEL



1. INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Home Saint-Nicolas, situé à l'extrémité de la ville, est niché dans un cadre verdoyant propice à la détente.

Les visiteurs y sont les bienvenus tous les jours de 12h00 à 19h00.

L'établissement, conçu pour répondre aux besoins des personnes valides, moins valides et invalides, dispose de 140 lits dont :

- 120 en chambres individuelles
- 20 en chambres doubles

4 niveaux répartissent les 130 chambres.

Le rez-de-chaussée accueille 16 lits dans un service sécurisé nommé « les Oliviers » permettant aux personnes qui présentent des troubles cognitifs, de vivre avec dignité, entourées d'une équipe formée, ceci dans un lieu de vie adapté.

Deux référents pour la démence sont présents au sein de la maison de repos.

C'est également à ce niveau que se situent le restaurant, un espace d'activités encadré par des éducateurs et des paramédicaux, l'espace accueil et une cafétéria ouverte aux habitants et visiteurs tous les jours de 14h30 à 17h15.

Les 3 niveaux d'étages, desservis par 3 cabines d'ascenseurs, se complètent de salles de bain équipées de baignoires permettant des soins relaxants. Le séjour d'étage est utile pour les divertissements collectifs.



2. LA RÉVISION DU PROJET DE VIE

Le projet de vie institutionnel est travaillé en réunions « qualité ». Ces réunions tirent leurs origines du projet « Lean » initié en 2016. Elles développent des plans d'action qui sont évalués, selon des fréquences définies, par les référents. L'évaluation des plans d'action est traitée à chaque réunion. Les PV des réunions sont transmis aux équipes via la farde de communication ou au sein des réunions d'équipes ainsi qu'au comité spécial maison de repos.

3. LA PHILOSOPHIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Nos Missions

Accueillir et accompagner des personnes âgées en vue de leur permettre de vivre dignement dans le respect de la personne à part entière, de ses attentes et de ses valeurs.

Les aider à ce que ce nouveau milieu de vie devienne leur véritable domicile et qu'il corresponde au besoin de se sentir chez soi et en sécurité.

L'accent est mis sur :

- Le maintien de l'autonomie
- Les capacités restantes
- Les activités de la vie journalière
- L'appropriation du nouveau domicile
- Le maintien d'une vie sociale

L'habitant est unique et est au centre de nos préoccupations.

Nos Valeurs

- **Ecoute active et empathie** : Se mettre à la place d'autrui et percevoir ce qu'il ressent.
- **Respect** :
 - Le respect de l'identité et de la dignité de l'habitant en tenant compte de son histoire de vie, de ses valeurs, de ses volontés et de ses convictions philosophiques et religieuses.
 - Le respect de son rythme et de ses habitudes de vie.
- **Justice et équité** : Avoir la même considération pour chaque personne, quelques soient les différences et sans jugement.
- **Philosophie Humanitude** : Les quatre piliers :
 - Regard* : Il doit s'échanger face à face, à hauteur du visage et les yeux dans les yeux.
 - Parole* : Elle doit annoncer et expliquer chaque geste.
 - Toucher* : Il s'agit de transformer le « toucher utilitaire » en « toucher tendresse ».
 - Verticalité* : Vivre debout jusqu'à la fin.
- **Philosophie Montessori** : Accompagner, guider mais éviter de faire à la place de la personne.

Notre Vision

Nous encourageons l'habitant à être « acteur » de son projet de vie.

Nous faisons en sorte qu'il trouve sa place de personne individuelle dans le collectif.

Nous mettons tout en œuvre pour qu'au-delà de « vivre » dans l'institution (subvenir à ses besoins primaires de survie), l'habitant y « habite » en vue de s'implanter dans le lieu, de se l'approprier et de subvenir aussi aux besoins supérieurs (sociaux, identitaires et d'épanouissement)

La vie relationnel, affective et sexuelle de nos habitants

Notre maison, en tant que lieu de vie et de soins, s'engage pleinement à reconnaître et à soutenir la vie relationnelle, affective et sexuelle de chacun. Nous considérons cette dimension comme un pilier essentiel du bien-être, de la dignité et de l'épanouissement personnel, indépendamment de l'âge, de l'état de santé ou du degré de dépendance. Elle renforce l'estime de soi, réduit l'isolement, améliore l'humeur et contribue significativement à une meilleure qualité de vie.

Pour concrétiser cette vision, nous nous engageons à :

- **Respecter l'intimité et la vie privée** : Chaque habitant dispose du droit fondamental à son intimité. Nous garantissons des espaces et des conditions qui permettent aux habitants de vivre leurs relations affectives et sexuelles en toute sérénité, sans jugement ni intrusion. L'habitant a la possibilité de verrouiller sa porte d'entrée. Des affiches signalant qu'il ne veut pas être dérangé peuvent également être mises à disposition.
- **Promouvoir le consentement éclairé** : Toute interaction affective ou sexuelle doit être basée sur le consentement libre et éclairé de toutes les parties. Nous veillons à ce que les capacités de discernement soient évaluées avec bienveillance et professionnalisme, et nous mettons en place des dispositifs de soutien pour assurer que le consentement est toujours respecté.
- **Sensibiliser et former le personnel** : Notre équipe est régulièrement formée aux enjeux de la vie affective et sexuelle des personnes âgées. Nous encourageons une approche ouverte, non discriminatoire et respectueuse, déconstruisant les préjugés et favorisant une écoute attentive et une attitude proactive.
- **Gérer les situations complexes avec éthique** : Face à des situations délicates ou complexes, nous nous engageons à agir avec éthique, professionnalisme et transparence, en concertation avec l'habitant, sa famille et, si besoin, les professionnels de santé.

En intégrant pleinement la dimension affective et sexuelle dans notre projet de vie, notre institution souhaite offrir un environnement où chaque habitant peut continuer à vivre une vie pleine et riche, où les besoins de tendresse, d'affection et d'intimité sont reconnus et respectés comme une part inaliénable de leur personne.

4. L'ACCUEIL

La Maison de repos est le lieu de vie des habitants dans lequel des personnes travaillent et non un lieu de travail dans lequel des personnes âgées vivent.

Le personnel accompagne l'habitant pour qu'il puisse modeler son nouveau lieu de vie et le rendre familier à ses yeux afin qu'il s'y ancre peu à peu et s'y sente « chez lui ».

5. L'ORGANISATION DU SÉJOUR, DES SOINS ET DES SERVICES D'HÔTELLERIE

Afin que l'habitant se sente acteur de sa vie dans la Maison de repos, l'ensemble du personnel veille à respecter le rythme, les besoins et les souhaits de chacun tout en prenant en compte les spécificités de la vie en collectivité.

Dans tous les lieux de vie...

La chambre :

Nous recommandons l'apport de ses propres meubles et objets afin de personnaliser la chambre déjà meublée. Ils sont toutefois, admis pour autant qu'ils soient compatibles avec l'état de santé, la superficie affectée, la sécurité, l'hygiène et l'organisation des soins.



Les séjours d'étage :

Les habitants qui le souhaitent peuvent s'y rendre pour rencontrer d'autres habitants, prendre leur repas, participer à diverses activités ou se divertir.

Le « C'home chez nous » : le cœur de la Maison de repos

Cet espace central situé au rez-de-chaussée privilégie la convivialité et le confort, et favorise les échanges entre les habitants et les visiteurs. Il comprend un salon avec une bibliothèque, un espace d'activités, la cafétéria et le restaurant.

La cafétéria accueille les après-midis de 14h30 à 17h15 habitants et familles qui désirent partager un moment ensemble autour d'un verre ou d'une collation. Lors des beaux jours, une terrasse est également accessible.

Le restaurant offre, selon l'état de santé de la personne, la possibilité de partager le repas avec les autres habitants de la Maison de repos. Les visiteurs et famille peuvent être invités par leur proche à venir dîner avec eux.



Les abords

La maison de repos est entourée d'un cadre verdoyant propice à la détente. Des sentiers sont également aménagés pour permettre les balades. Quelques commerces à proximité offrent à l'habitant la possibilité de faire ses courses, accompagné ou non d'un éducateur.

Dans tous les services...

Dans le respect des valeurs fondamentales de la Maison de repos, chaque membre du personnel veille à se montrer disponible et à l'écoute des habitants.

Le service d'hôtellerie :

Notre cuisine est conçue pour satisfaire les goûts et les préférences alimentaires de chaque habitant. La diététicienne veille à prévenir les problèmes de dénutrition chez les personnes âgées et met tout en œuvre pour y remédier. Les cuisiniers adaptent les textures des repas pour permettre aux seniors de maintenir leur autonomie. La diététicienne met en place un suivi alimentaire pour encourager les habitants à être actifs dans leur approche alimentaire et à faire leurs choix de menus hebdomadaires.

Le service d'entretien assure la propreté de la chambre mais laisse la possibilité à l'habitant d'effectuer lui-même les tâches qu'il désire. C'est également ce service qui apporte les repas aux habitants en chambre et dans les séjours.

Les vêtements personnels peuvent être entretenus par le service buanderie ou par la famille. Ceux-ci devront porter l'identification de l'habitant. Notre lingère peut réaliser cette tâche.

Le service des soins :

Les équipes soignantes accompagnent l'habitant dans tous les actes de la vie quotidienne en veillant à respecter ses capacités et ses habitudes de vie : les heures de lever, de sieste et de coucher, le choix d'une douche ou d'un bain, le choix des vêtements, etc.

Le personnel soutient l'habitant dans son autonomie.

L'équipe infirmière assure le suivi médical de la personne en collaboration avec le médecin et avec la famille si c'est nécessaire.

Le service paramédical :

L'équipe paramédicale est composée : de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'une logopède, d'une psychologue, d'un éducateur spécialisé, d'une diététicienne ainsi que de référents « pour la démence ».

Les paramédicaux proposent un accompagnement spécifique en fonction des besoins de chacun. Cet accompagnement a pour objectif d'assurer le bien-être, en ayant une connaissance approfondie de l'habitant (histoire de vie, habitudes, volontés et besoins) et en stimulant ses capacités et son autonomie. Par la nature de sa fonction, le personnel paramédical peut prétendre à un contact privilégié avec l'habitant.



Le service animation :

Deux éducateurs accompagnés de l'équipe paramédicale proposent en semaine, le matin et l'après-midi, des activités variées telles que des activités manuelles, des jeux de sociétés, des ateliers gymnastiques, des parcours de marche, des ateliers « mémoire », des ateliers bien-être, des sorties, des rencontres intergénérationnelles, après-midis festives, etc. Toutes ces activités favorisent la participation de chaque habitant et visent la stimulation des capacités préservées, le maintien d'une vie sociale, l'ouverture vers l'extérieur et une meilleure estime de soi.

Lors de son entrée, l'habitant est accueilli par un éducateur qui lui présente la Maison de repos. Les éducateurs accompagnent également les habitants pour faire leurs emplettes personnelles, distribuent le courrier et gèrent les boîtes aux lettres. Différents comités sont organisés afin de donner la possibilité aux habitants d'exprimer leurs souhaits, leurs remarques et de participer à l'amélioration de la qualité de vie dans la Maison de repos.



Le service accueil :

L'accueil est un point relais pour toute information et communication.

Le personnel d'accueil est disponible de 8h à 16h du lundi au vendredi, ceci pour tout renseignement, prise de rendez-vous pour les coiffeurs et demande d'intervention technique dans la chambre. Il réoriente également l'habitant vers le bon service pour des demandes spécifiques.

Il accueille les familles et les visiteurs, donne des indications concernant les services et passe les communications téléphoniques au service concerné.

Le service social :

Le projet de vie du service social est celui de la disponibilité constante, de l'écoute active et d'un accompagnement permanent tant dans les démarches sociales et administratives que dans le bien-être des habitants au sein de l'établissement.

Le travail du service social est axé sur différents critères :

- une information complète sur le fonctionnement et l'esprit de la Maison de repos
- l'entretien d'une relation de confiance entre la personne âgée, sa famille et l'institution en servant de lien entre eux-ci.
- un accueil de qualité et personnalisé qui se réalise par la constitution, avant l'entrée de la personne, d'un dossier d'admission complet reprenant entre autres toutes les données administratives, familiales et médicales de l'habitant via notamment le document reprenant le

Projet de Soins Personnalisé et Anticipé qui permet de fixer certaines volontés concernant sa fin de vie.

6. LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

Le fonctionnement de la maison de repos implique la présence d'une multitude de services différents devant travailler dans un esprit de collaboration, de communication et de coordination. Ainsi, le personnel administratif, social, soignant, paramédical, technique, d'entretien, de blanchisserie et de cuisine gravitent autour de l'habitant afin de lui fournir un accompagnement de qualité.

A cette équipe pluridisciplinaire s'ajoute la famille qui, par ses visites et son implication dans la vie de son parent, aide les différents services à mieux cerner les besoins, les préférences et le vécu de celui-ci.

Dans le projet de soin de l'habitant, un projet de vie individualisé et dynamisé par l'habitant et tous les intervenants est réalisé. On y retrouve l'histoire de vie de l'habitant, les habitudes et attentes de celui-ci, l'évaluation pluridisciplinaire de ses capacités résiduelles, les objectifs fixés en équipe ainsi que les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet est régulièrement ré-évalué.

7. LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Au fil des années, divers comités ont vu le jour permettant aux habitants de prendre part à la vie dans la Maison de Repos. Ces comités sont « encadrés » par un paramédical mais les habitants sont maîtres de ce qu'il s'y passe. Chacun est libre d'y participer et tous les nouveaux membres sont les bienvenus.

Comité évasion

L'objectif de ce comité est de discuter des sorties futures, de l'organisation de celles-ci et de réfléchir aux moyens à mettre en place pour les rendre possibles. Les réunions de ce comité sont aussi l'occasion de discuter des lieux que les habitants ont eu l'occasion de visiter ou souhaiteraient visiter.

Comité Journal

Chaque mois, les habitants reçoivent un journal « L'écho de notre maison », dans lequel ils peuvent retrouver diverses informations concernant la Maison de repos ainsi que le planning des activités, les menus du mois, ... L'objectif de ce comité est de donner l'opportunité aux habitants de prendre part à la création de celui-ci en choisissant les articles qui s'y trouvent et d'en être les rédacteurs. Tout habitant souhaitant partager quelque chose aux autres est invité à utiliser le journal comme tribune.

Comité « Imaginons la Maison de repos idéale »

L'ensemble du personnel de la Maison de Repos cherche continuellement à rendre la vie des habitants la plus agréable possible. Estimant que ce sont eux les mieux placés pour savoir ce dont ils ont besoin, lors des réunions de ce comité, les membres imaginent ensemble la Maison de repos dans laquelle ils voudraient vivre et réfléchissent à ce qui pourrait être mis en œuvre pour s'en approcher.

Conseil des habitants

Ce Conseil se réunit tous les trimestres. Y sont invités : habitants, membres de la direction, un représentant de chaque service : soignant, cuisine, paramédical, social, buanderie et entretien. L'objectif de ce Conseil est l'amélioration de la qualité de vie de l'habitant. Le compte rendu de ce Conseil est transmis dans le journal des habitants.

Une boîte à suggestions est également à la disposition des habitants et permet à chacun d'informer la Direction de ses éventuels souhaits, besoins ou problèmes. Les sujets évoqués dans cette boîte à suggestions sont débattus lors de la réunion du Conseil.

8. PROJETS DE VIE SPÉCIFIQUES

I. L'UNITE ADAPTEE

a) Introduction

Le projet de vie est le point de repère pour tous les membres du personnel travaillant dans l'unité adaptée

Ils sont amenés à le connaître et à l'appliquer au quotidien.

Il a été au préalable travaillé en réunion « qualité ». La personne âgée, riche de son histoire, de ses connaissances et de ses désirs est accueillie, soignée et accompagnée en tenant compte de toutes ces composantes et en prévenant toute mise en situation dévalorisante.

Ce projet reflète la philosophie de travail. Il pourra changer au cours du temps et sera réévalué.

b) Description du cadre de vie

L'UA se situe au rez-de-chaussée. Sa sortie est sécurisée par un digicode. Elle dispose d'une spacieuse et lumineuse pièce à vivre où les habitants se réunissent autour des repas et des activités collectives ou individuelles.

Ce séjour, avec une vue extérieure sur un beau paysage verdoyant donne sur une terrasse sécurisée. La disposition des tables est modulable en fonction des affinités et des besoins. L'habitant choisit sa place et le personnel sert de médiateur si nécessaire.

De part et d'autre de l'espace se trouvent les couloirs permettant la déambulation et accédant aux 16 chambres particulières qui possèdent chacune une pièce d'eau et WC. Les habitants ont la possibilité de bénéficier d'un bain relaxant à l'extérieur de l'unité. L'habitant peut aller et venir dans sa chambre tout au long de la journée.

La présence d'un chat dans l'unité adaptée contribue au bien-être des habitants en favorisant l'apaisement, la stimulation émotionnelle et le maintien d'un environnement chaleureux et familial.

Les habitants et leurs proches sont largement invités à meubler les chambres à leurs goûts et besoins avec des effets personnels tout en respectant les consignes de sécurité et ce afin de favoriser l'investissement du nouveau lieu de vie comme étant le domicile

c) Valeurs

Les valeurs déterminent la façon de travailler au quotidien. Elles conditionnent nos actes et nos pensées, c'est pourquoi, il est important de les décrire dans notre « projet de vie ».

L'équipe se veut d'être à l'**ECOUTE** de l'habitant et de sa famille. Elle est disponible pour les accompagner, les soutenir et les rassurer.

La communication est privilégiée pour accompagner l'habitant avec **EMPATHIE, PATIENCE, ADAPTABILITE** et **DOUCEUR**.

Le personnel est attentif aux **BESOINS SPECIFIQUES** de chaque personne.

Pour ce faire, l'histoire de vie de l'habitant est réalisée à son entrée pour mieux connaître et découvrir ses besoins et proposer des activités adaptées qui ont du sens pour lui en fonction de ses capacités, de ses besoins et de ses limites afin de préserver son autonomie et son potentiel relationnel.

Accompagner et guider mais éviter de « faire à la place ».

RESPECT et **CONFIANCE** dans les choix et les volontés exprimés par l'habitant.

JUSTICE et **EQUITE** : avoir la même considération pour chacun quelques soient les différences.

Eviter les jugements, rester neutre.

Garantir la **SECURITE** et le **CLIMAT DE CONFIANCE**

.

Ces valeurs guident le quotidien des soignants dans un but ultime de **BIEN-ETRE** et de **QUALITE DE VIE** de l'habitant et de son entourage.

d) Critères d'inclusion et d'exclusion

Les « Oliviers » accueillent 16 personnes diagnostiquées par un spécialiste de la maladie d'Alzheimer ou apparentée qui ont besoin d'une structure sécurisée.

Ces personnes présentent des troubles liés à la maladie avec les risques inhérents.

Elles sont en perte d'autonomie et ont besoin d'un accompagnement qui les rassure dans les gestes du quotidien.

Elles sont âgées de plus de 70 ans (ou avant par dérogation).

L'unité de vie est conçue et organisée comme un lieu d'accompagnement non définitif permettant de répondre à un besoin d'une certaine période de la vie.

L'accueil peut se faire à différents stades de la maladie, de ses premiers stades aux phases les plus avancées à l'exception des personnes dont la mobilité du corps est réduite sans évolution favorable à long terme.

Par ailleurs, l'UA n'a pas vocation à accueillir des habitants présentant des troubles cognitifs d'origine psychiatrique sévères ou mettant en danger les autres personnes.

Afin de permettre au projet de maintenir sa fonction initiale, la personne accueillie doit nécessairement répondre au profil défini par le projet et s'y intégrer de façon active. C'est donc l'équipe pluridisciplinaire du service qui objective et valide l'entrée d'un habitant dans l'unité et également sa sortie vers un service plus adapté à son état de santé.

e) Description de l'équipe

L'unité adaptée à une contenance de 16 lits.

L'équipe se comporte d'une infirmière en chef, d'infirmières, d'aides-soignantes et de paramédicaux.

Elle fonctionne avec 2 aides-soignants jusqu'après le dîner. De 13h à 18h une personne de « réactivation » accompagne les habitants de l'unité dans leurs activités aidée à partir de 15h d'une aide-soignante qui est en service jusqu'au relais de la nuit.

Une infirmière assure les soins médicaux et la distribution des médicaments. Une surveillance est organisée la nuit.

Afin de garantir un accompagnement personnalisé et évolutif, l'unité organise une table ronde hebdomadaire réunissant les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire. Chaque rencontre permet de faire le point sur la situation des habitants, d'évaluer leur bien-être, et d'adapter leur projet de vie en fonction de leurs besoins, de leur évolution et de leurs souhaits. Cette dynamique collaborative assure une prise en charge cohérente, réactive et centrée sur la personne, tout en renforçant la communication interne et la continuité du suivi.

f) Description d'une journée type

Le fonctionnement de l'UA est souple dans l'amplitude horaire afin de respecter le rythme de l'habitant.

La journée est organisée en fonction du désir de chaque habitant au jour le jour.

Le programme d'activités est proposé et négocié par le dialogue. S'il est refusé, il sera reproposé plus tard dans la journée tout en valorisant l'habitant.

Tout cela se faisant suivant la méthode d'humanité Gineste-Marescotti. L'approche se fait dans un contact doux en soutenant le regard. Les piliers de l'humanité sont valorisés : la parole, le regard, le toucher et la verticalité.

L'important n'est pas l'activité mais « le moment plaisir » des gestes.

Le petit-déjeuner est servi à 8h mais peut-être pris avant ou après la toilette selon le souhait de l'habitant et ce choix est variable de l'un à l'autre. La matinée est plutôt consacrée aux AVJ (toilettes, douches, bains, réfection des lits...) et à des activités libres, pour se faire, des bacs d'activités sont mis à disposition.

Le potage est servi vers 11h et le dîner vers 12h avec la possibilité de le réchauffer selon les besoins. Les menus sont affichés sur un panneau d'information et publiés dans le journal de la maison.

L'équipe du matin rencontre l'équipe de l'après-midi pour des transmissions d'informations.

Vers 14h, selon les vœux, une boisson et une collation sont proposées ainsi qu'une discussion avec les habitants sur le programme de l'après-midi. Entre 14h30 et 16h, une activité est réalisée. Celle-ci sera en cohérence avec les projets de vie individualisés de manière à répondre aux attentes et aux besoins de la personne. Elle sera ciblée sur un petit nombre de habitants dans un espace et un temps adapté. Les habitants peuvent être inactifs. Les activités sont adaptées aux situations du moment et chaque habitant bénéficie d'une animation adaptée et variée.

Le repas du soir est servi à 17h30 et après, chaque habitant termine sa journée à son rythme, soit devant la télévision, soit par l'installation pour la nuit, soit par une conversation avec d'autres habitants et/ou le personnel.

L'équipe de l'après-midi est présente jusqu'à 20h30 et est relayée ensuite par le personnel de nuit.

La nuit, le personnel veille sur l'ensemble des habitants, toujours dans l'optique d'une démarche d'accompagnement.

g) Activités intérieures/extérieures

Chaque fois que possible, la liberté de circuler et de mener les actes de la vie quotidiennes sont préservées.

Les différentes activités de la journée, ont pour objectifs :

- Permettre la réalisation des besoins vitaux et des besoins spécifiques de chaque personne.
- Adopter un relationnel adapté (Humanitude, Validation, Ecoute, Diversion...)
- Apporter du bien-être, du plaisir et de la bonne humeur.
- Favoriser l'expression, la communication, la socialisation et la convivialité.
- Maintenir l'autonomie et favoriser la continence en adaptant l'environnement et l'approche de la personne.
- Réduire les troubles du comportement et l'anxiété, rassurer, apaiser.
- Ralentir le « déclin » engendré par la maladie.
- Réduire voire supprimer les contentions et les psychotropes.

Types d'activités :

Activités de stimulation des sens existantes dans la vie quotidienne :

- La toilette (toucher+++, ouïe, odorat, chaud/froid, estime de soi)
- Les repas (goût+++, odorat+++, toucher, vue, ouïe) ils se prennent ensemble dans l'espace commun sauf si la personne désire manger en chambre.
- L'environnement (musique, lumière, couleur, déco, repère temporel et spatial.
- Atelier cuisine, gouters d'anniversaires
- Expression orale, cognitive, jeux de mots, proverbes, lecture, contes
- Arts plastiques, dessin, mandala, peinture, création de déco
- Soins esthétiques, massages
- Thérapie animalière (un chat habite l'unité et un chien vient en activité)
- Ecoute musicale, chants, films
- Gym douce, jeux de ballon, jeux anciens
- Discussions
- Animations exceptionnelles (dîner des habitants, après-midi récréatives...)

II. LES SOINS PALLIATIFS

Une déclaration d'intention oriente l'approche des soins palliatifs au sein de la maison de repos

OBJECTIF 1 : RESPECTER les convictions et les intentions du patient

« Respecter le droit à disposer de soi-même et veiller à ce que la décision soit respectée »

OBJECTIF 2 : COORDONNER la politique médicale

Le médecin traitant reste le pivot d'une prise en charge multidisciplinaire : médecin Coordinateur, infirmières, soignants, paramédicaux, ... De même que dans la collaboration avec la plate-forme régionale de soins palliatifs.

OBJECTIF 3 : ASSOCIER la famille

- L'impliquer activement dans les différents processus de prise en charge (soins, contrôle de la douleur, respect des choix du habitant,...)

- Favoriser le dialogue en proposant notamment des réunions.

OBJECTIF 4 : FORMER le personnel

- Formation adaptée pour chaque catégorie de personnel
- Une attention particulière est accordée à l'évolution et au traitement de la douleur.

OBJECTIF 5 : CRÉER un groupe de travail et de réflexions

Les responsables des M.R.S régionales se rencontrent afin d'ouvrir leur vécu et de construire un groupe de réflexion commune sur les soins palliatifs.

Pour ce faire, la MRS a désigné différents référents formés en soins palliatifs :

- Docteur Dubuisson J.L., médecin coordinateur
- Robyns Gaël, coordinateur des soins
- Frih Fatima et Cornette Christelle, infirmières
- Canard Fabienne, Canard Isabelle et Chaltin Isabelle, aides-soignantes
- Evard Isabelle, ergothérapeute
- Degremont Vanina, psychologue

A établi un lien fonctionnel par convention avec :

- U.S.P. Neuville
- Reliance – plate-forme régionale de soins palliatifs

La Maison De Repos s'engage à diffuser largement cette déclaration d'intention et à l'intégrer à son projet de vie.